## Publié le 28/08/2024 ID: 039-213905615-20240718-36\_2024-DE

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de SAINT-CLAUDE

Canton de MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA N° INSEE 39 561

> Délibération N° 36-2024

### Nombre de Membres

en exercice: 9 présents: 9 votants: 9

ayant donné procuration: 0 absents excusés: 0

absents: 0

Date de convocation :

12/07/2024

Date d'affichage :

12/07/2024

Objet de la délibération

Tarif temps du midi de la cantine

# Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-huit juillet à 18 heures 30,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS. Dominique LACROIX.

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Rachel HUGUES ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le phénomène récurrent de certaine famille à utiliser le temps de garderie du midi avec un repas tiré du sac, il convient de réglementer ce temps ;

Sur proposition du Maire;

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

#### DÉCIDE

De facturer un temps de midi à 5,62 € la présence pour tout enfant présent de 11h30 à

13h15, à compter de la rentrée 2024/2025.

**AUTORISE** 

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente

délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 18/07/2024

Pour extrait conforme, le Maire, Jean-Robert BONDIER

Rachel HUGUES

Le secrétaire de séance

Résultat du vote

- pour: 9 - contre: 0 - abstention: 0

